



Maître Marine BAUDRY

Huissier de Justice

www.huissier-saintomer.com - etude@huissier-saintomer.com



4 Rue des
Épéers
62500 SAINT-
OMER
(Tel)
03.59.61.60.67
(Fax)
03.59.61.69.23

Nos références

:
CT 19 10 0470

PROCÈS-VERBAL DE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE VINGT-TROIS OCTOBRE À 15 Heures



À la demande de :

LE CRÉDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE - BANQUE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 5 582 797,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 568 501 282, ayant son siège 1 rue du Dôme à STRASBOURG (67000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal,

Ayant pour avocat Maître Francis DEFRENNES, Avocat au barreau de Lille.

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 12/09/2019,

Je, Marine BAUDRY, Huissier de Justice à la résidence de SAINT-OMER (62500) 4, rue des Epéers, soussignée,

Me rends ce jour à SANGATTE (62) 390 rue Rolls, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse.

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO DIAGNOSTICS, chargé de procéder aux mesures légales et en présence de la propriétaire, Madame THOREL Francine, laquelle, préalablement prévenue de ma visite, m'a permis de procéder à mes opérations de description.

Je procède aux constatations suivantes :

Il s'agit d'une maison mitoyenne.

Entrée sur couloir

Accès par une porte d'entrée châssis bois, avec double vitrage fixe dépoli et grille de protection en fer forgé, équipée d'une persienne manuelle.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs revêtus d'un enduit taloché.

Plafond en lambris.

Équipement :

- Un point lumineux au plafond.

SALON

Accès par un encadrement dépourvu de porte, sur la droite, depuis le couloir d'entrée.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs revêtus d'un enduit taloché.

Plafond en lambris.

Équipements :

- Un point lumineux au plafond,
- Une cheminée avec insert,
- Un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, châssis bois, munie de double vitrage, deux ouvrants, équipée de volets en bois.

À noter qu'il existe un châssis bois d'une ancienne fenêtre dont les ouvrants ont été retirés permettant d'ouvrir la pièce sur la salle à manger (se trouvant dans l'extension).

BUREAU

Accès par un encadrement dépourvu de porte, sur la gauche, depuis le couloir d'entrée.





Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs revêtus d'un enduit taloché.

Plafond en lambris.

Équipements :

- Un point lumineux au plafond,
- Un placard mural ancien à deux portes en bois avec vitrages fixes dépolis,
- Un poêle à bois,
- Présence du compteur électrique et disjoncteur.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, châssis bois, munie de double vitrage, deux ouvrants, équipée de volets en bois.

ÉTAGE

Depuis cette pièce, on accède à une chambre se trouvant à l'étage.

Accès par une porte en bois munie d'un vitrage fixe dépoli en partie centrale.

Escalier revêtu de moquette, rambarde en place, murs revêtus de peinture à ce niveau.



Sol revêtu de moquette.

Murs, soupentes et plafond revêtus de lambris.

Équipements :

- Deux points lumineux au plafond,
- Un placard mural en bois, à quatre portes.

Cette pièce est éclairée par un Vélux, châssis bois, muni de double vitrage, ainsi que deux fenêtres, châssis bois, munies de double vitrage, deux ouvrants.

SALLE À MANGER

On y accède directement en fond du couloir d'entrée.

Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.



Équipements :

- Un point lumineux au plafond,
- Un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par deux Vélux, châssis bois, munis de double vitrage.

Également, présence d'une baie vitrée, châssis PVC, deux ouvrants dont un coulissant, munie de double vitrage.

CUISINE

On y accède directement depuis la salle à manger, sur la droite.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.

Équipements :

- Plusieurs spots encastrés,
- Un chauffage électrique,
- Plusieurs meubles bas,
- Un évier deux bacs avec égouttoir, robinet mitigeur,
- Un réfrigérateur,
- Une gazinière,
- Une machine à laver,
- Un lave-vaisselle.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre châssis PVC, trois ouvrants dont un double et un simple, munie de double vitrage.

ARRIÈRE CUISINE

On y accède directement en fond de cuisine par deux marches en contrebas.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.

Équipements :

- Deux points lumineux,
- Un placard mural à trois portes coulissantes.

Cette pièce est éclairée par un Vélux, châssis bois, muni de double vitrage.

SALLE DE BAIN

On y accède depuis la salle à manger, sur la gauche.

Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture. À noter la présence d'une auréole jaunâtre au plafond, au-dessus de la cabine de douche.



Équipements :

- Plusieurs spots encastrés,
- Un radiateur sèche serviette électrique,
- Une baignoire habillage stratifié assorti au sol, alimentée par un robinet mitigeur, avec flexible, douchette et support de douchette, faïence de protection,
- Un meuble lavabo alimenté par un robinet mitigeur, plan en marbre, miroir, points lumineux intégrés, tiroirs, placards et colonne de rangement,
- Une cabine de douche alimentée par un robinet mitigeur avec flexible, pommeau amovible et fixe, jets hydromassants,
- Une cuvette WC.

Depuis cette pièce, on accède à un placard dans lequel se trouve le ballon d'eau chaude.

Cette pièce est éclairée par un Vélux, châssis bois, muni de double vitrage.

CHAMBRE

On y accède par la salle à manger par deux marches en contrebas.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs revêtus de peinture.

Plafond revêtu de lambris.

Équipements :

- Un point lumineux au plafond,
- Un radiateur électrique,
- Un placard mural à quatre portes miroir coulissantes

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, châssis bois, munie de double vitrage, trois ouvrants dont un double et un simple, équipée de volets en bois.

CHAMBRE EN ENFILADE

Accès depuis la chambre précédente.



Sol revêtu de parquet stratifié avec plinthes assorties.

Murs revêtus de peinture.

Plafond revêtu de lambris.

Équipements :

- Un point lumineux au plafond,
- Un radiateur électrique,
- Un placard mural à trois portes coulissantes

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, châssis bois, munie de double vitrage, trois ouvrants dont un double et un simple, équipée de volets en bois.

EXTÉRIEURS

Depuis la baie vitrée de la salle à manger, on accède à une cour carrelée en contrebas par deux marches parquetées.



Avant la partie jardin, se trouve un abri sur la droite.



Sol revêtu de parquet stratifié.

Murs et plafond revêtus de contreplaqué.

Équipement :

- Un point lumineux.



La cour se prolonge sur le jardin, passage carrelé sur la droite, murets béton de part et d'autre.





GARAGES

En fond de jardin, on accède en contrebas par deux marches aux garages.

Porte d'accès à trois battants, châssis bois ancien, munie de simple vitrage.



Les deux garages comportent un sol béton, murs en parpaings, tôles au plafond avec poutres en bois apparentes.

Équipements :

- Deux points lumineux,
- Deux portes de garage coulissantes, châssis bois ancien.

Premier garage



Deuxième garage

Cette pièce est éclairée par une fenêtre châssis bois, deux ouvrants, munie de simple vitrage.



On accède aux garages par un chemin privé se trouvant à l'arrière de l'habitation.



Systeme de chauffage

Cet immeuble est équipé de chauffages électriques.

Occupation

Cet immeuble est actuellement occupé par sa propriétaire, Madame THOREL Francine.

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le cabinet AXIMO DIAGNOSTICS.

Mes opérations se terminent avec l'établissement de l'ensemble des diagnostics et du présent procès-verbal de description à 16h45.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT :

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	
MAJORATION DUREE	150,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	378,61	
TVA 20,00 %	75,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	469,22	
TOTAL TTC	469,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

Marine Baudry
Huissier de Justice

